

Procès-verbal de la Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue le mercredi 17 décembre 2014, à la Salle du conseil de Lac-Sainte-Marie à compter de 19h00, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Monsieur le maire Gary Lachapelle.

Sont présents :

Madame la conseillère Pauline Sauvé
Madame la conseillère Denise Soucy
Madame la conseillère Françoise Lafrenière
Monsieur le conseiller Gilles Labelle
Monsieur le conseiller François Lafrenière

Est absent (absence motivée) :

Monsieur le conseiller Réjean Hardy

Est aussi présent :

Monsieur le directeur général Yvon Blanchard

Membres de la presse

Monsieur Alex Meunier, Radio CHGA 97.3

Note au procès-verbal

Les membres du conseil municipal ont reconnu avoir reçu l'avis de convocation daté le 9 décembre 2014.

Les délibérations et les discussions, à cette séance extraordinaire, porteront uniquement sur les prévisions budgétaires 2015, ainsi que sur le Programme triennal d'immobilisation 2015-2016-2017 et autres aspects de nature budgétaire.

Ouverture de la séance par le maire

Monsieur le maire Gary Lachapelle déclare la séance ouverte.

2014-12-431 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté par Monsieur le directeur général Yvon Blanchard.

Le président demande le vote

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-12-432 Adoption des prévisions budgétaires 2015

Considérant que la valeur foncière imposable des immeubles inscrite au rôle de la Richesse foncière imposable (RFI) pour l'élaboration des prévisions budgétaires 2015 déposée le 18 septembre 2014 par le service d'évaluation de la MRC Vallée-de-la-Gatineau est de 250 051,800.00 \$.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires 2015 totalisant un montant équilibré des revenus et des dépenses de 2 759,514.00 \$ tels que présentées par Monsieur le directeur général Yvon Blanchard.

Le président demande le vote

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-12-433 Adoption du Programme triennal d'immobilisation 2015-2016-2017

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu d'adopter le Programme triennal d'immobilisation 2015-2016-2017 tel que présenté par Monsieur le directeur général Yvon Blanchard. Le montant estimatif des projets en cours de réalisation et prévus sous ce programme s'élève à 1 169 731.00\$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2014-12-434 Fixation du taux d'intérêt et de pénalité à percevoir
sur les taxes non-payées pour l'année 2015**

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de fixer le taux d'intérêt à 15 % et le taux de pénalité à percevoir sur les taxes non-payées pour l'année 2015 à 5 %.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2014-12-435 Augmentation salariale des employés de la
Municipalité pour l'année 2015**

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu de donner une augmentation de 2 %, en fonction de l'indice des prix à la consommation, et de majorés les salaires des employés de la municipalité de 0.5 % à compter du 1^{er} janvier 2015.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-21-436 Clôture de la Séance extraordinaire

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de clore la séance étant donné que tous les sujets ont été traités. La séance est levée à 19h35.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gary Lachapelle
Maire

Yvon Blanchard
Directeur général/Secrétaire-
Trésorier